

Jouons un peu!

Tirage du gagnant du jeu du n°104.

Combien de nouveaux logements communaux seront mis en location prochainement?

Réponse: 8 appartements.

Gagnante : Elisa Nieradka qui se voit attribuer 50 € en chèque cadeau.



Illiwap

Argancy compte désormais 613 utilisateurs!

Les événements récents ont montré à tous combien il était important de rester informé en temps réel.

Vous aussi, si vous voulez garder le contact et être tenus au courant de toutes les informations concernant la commune : téléchargez Illiwap dans l'App Store ou Google play. C'est gratuit, sans publicité et sans inscription des utilisateurs.

Une fois l'application téléchargée, il vous sera demandé :

Entrer code/recherche station

Notez:

Argancy



Beaucoup d'entre vous, ne vont pas dans les paramètres du téléphone pour « accepter les notifications ». Sans cette action, celles-ci ne sont pas visibles.

Conseil municipal du 24 juin 2022 Travaux	4 5
La résidence « L'ouvrage » est terminée Les services techniques ont la parole Droit de cité aux petits oiseaux Bienvenue Gaëlle Emplois d'été	6
Vivre à Argancy	8
Incivilités 8 mai à Trémery Théâtre pour la fête des mères et des pères Feu de la Saint-Jean 4° vélo gourmand de Rives de Moselle Baptême républicain Fête nationale Fête patronale Passage du jury des maisons fleuries	
Groupe scolaire Bilan de l'activité équitation Chante Voie Lactée Mémoire de la Grande Guerre Tournoi de golf Marche dans le Mullerthal Départ des CM 2 vers le collège Rentrée des classes	15
Accueil périscolaire Activités et séjour ski	21
Une nouvelle crèche à Talange	0.1
Collège de Maizières-lès-Metz	21
Bibliothèque Au programme Activités et jeux de l'été Reprise du cercle de lecture	22
A vos agendas	23
Ecole intercommunale de musique et de danse	24
Les associations ont la parole Donneurs de sang bénévoles de la rive droite	25
Police municipale mutualisée Arrivée d'un nouvel agent Réserve de sécurité civile	26
Actualité Intrusion des gens du voyage à Argancy	27
Environnement Comment réduire sa facture d'énergie Les déchetteries communautaires interdites aux professionnels	28
Urbanisme	30
Etat civil	31

Edito

La fin de l'été est proche, lunettes et crème solaire sont au placard et nous avons retrouvé les enfants dans leurs plus beaux habits pour reprendre le chemin de l'école.

L'été 2022 restera pour la plupart une année où les épisodes caniculaires se sont succédé avec un ensoleillement omniprésent qui n'est pas sans conséquences pour notre vie quotidienne. En effet, nous avons vite eu connaissance d'un arrêté préfectoral qui concernait les restrictions d'eau. Nos agents techniques ont dû adapter leurs horaires de travail afin que les plantations puissent continuer à bénéficier d'un arrosage, certes plus léger, mais permettant de maintenir un minimum de fleurissement sur la commune. Puis, début août, un nouvel arrêté a interdit totalement l'arrosage des plantes (hors potager)...

Il nous faut prendre conscience que les énergies nécessaires à notre vie quotidienne ne sont pas illimitées.

On parle de la rareté des énergies mais il ne faut pas omettre le coût de celles-ci...

En effet, ces derniers mois nous avons vu s'envoler les prix pouvant mettre à mal le budget des ménages.

Cette hausse des coûts a aussi un impact sur le budget communal avec des postes de charges en hausse alors que nos dotations, elles, diminuent. Postes importants puisque la commune est dotée de nombreux équipements (culturels, sportifs, etc...).

Nous savons pouvoir compter sur le bon sens de chacun pour éviter un envol des factures, une lumière s'éteint lorsqu'elle n'est plus utilisée, chacun doit éviter de laisser couler un robinet pour rien, une réduction de la température d'1 à 2 degrés, ce sont autant de gestes qui, pour les finances de la commune, sont très importants. La municipalité n'a pas attendu l'explosion de ces prix pour prendre certaines mesures (diminution de l'intensité lumineuse de l'éclairage public en milieu de nuit, audit énergétique des bâtiments communaux...)

Nous sollicitons chacun, associations, usagers des bâtiments, personnel scolaire et périscolaire, employés municipaux... pour faire preuve de bon sens dans l'utilisation raisonnée des énergies mises à la disposition de chacun dans leurs activités respectives.

Donnons-nous un nouveau challenge, partons à la chasse au gaspillage!

Marie-Ange Hennequin

4° Adjointe au maire
en charge du Comité des Fêtes,
de l'immobilier communal en location et de l'information



Conseil municipal Principales décisions du 24 juin 2022

Retrouvez l'intégralité des conseils municipaux sur les panneaux d'affichage et le site Internet de la commune : www.argancy.net

Vente d'une parcelle à Rugy

Mme le maire informe le conseil municipal de la réception en mairie d'une demande d'achat d'une parcelle communale.

Il s'agit d'une parcelle, cadastrée section $4 \text{ n}^{\circ} 460 \text{ d'une}$ superficie de 6 m², appartenant à la commune et qui se situe devant la parcelle du demandeur.

Celui-ci nous indique que l'ancien propriétaire a aligné son terrassement à la maison voisine intégrant ainsi ladite parcelle.

La commission urbanisme s'est donc réunie afin de débattre sur cette problématique.

Il est toutefois rappelé que la politique générale de la commune consiste à ne pas vendre de bien lui appartenant mais, dans ce cas très particulier, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de proposer au propriétaire demandeur la cession de la parcelle à l'euro symbolique, les actes notariaux restant à sa charge.

Mouvements de crédits

Mme le maire rappelle la délibération prise lors du conseil municipal du 8 avril dernier l'autorisant à procéder, à compter du 1^{er} janvier 2023, à des mouvements de crédits.

Cette autorisation pouvant être effective dès l'année 2022, Mme le maire, rappelle les termes de la précédente délibération, à savoir :

«L'instruction comptable et budgétaire permet enfin de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le conseil municipal à déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le maire informe l'assemblée délibérante de ses mouvements de crédits lors de sa proche séance.»

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'autoriser Mme le maire à procéder, pour l'année 2022 à des mouvements de crédits comme indiqué ci-dessus.

Mode de publicité des actes locaux

Mme le maire rappelle au conseil municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés, pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

A compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur leur site Internet.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation.

Elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

- soit par affichage;
- soit par publication sur papier;
- soit par publication sous forme électronique.

Ce choix pourra être modifié ultérieurement par une nouvelle délibération du conseil municipal.

A défaut de délibération sur ce point au 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes se fera exclusivement par voie électronique dès cette date.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, Mme le maire propose de conserver le mode de publicité des actes et décisions via les panneaux d'affichage (7 panneaux d'affichage à Argancy, Olgy, Rugy).

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition de Mme le maire qui sera appliquée à compter du 1^{er} juillet 2022.

Attribution d'un nom de rue pour un programme immobilier à Rugy

Mme le maire informe les membres présents qu'il appartient au conseil municipal de choisir le nom de la rue qui desservira les constructions dans le cadre du programme immobilier de la société Logane à Rugy.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la dénomination suivante : « Les Grandes Chenevières ».

Travaux

La réhabilitation du 7 rue de Bussière est enfin terminée, les locations sont en cours

Elle porte le nom de «Résidence l'Ouvrage» afin que l'œuvre collective éphémère hors norme qui avait été réalisée avant la rénovation par l'association Une Phase 2 Styles, ne soit pas oubliée.

Pour rappel, cette exposition éphémère a connu un beau succès puisque plus de 5000 visiteurs sont venus l'admirer. Il aurait été fort dommage qu'il ne reste aucune trace de ce bel évènement à Argancy.

La Municipalité a donc décidé de faire réaliser par l'association Une Phase 2 Styles un design graphique sur plaque aluminium de cette exposition, lequel retrace par de nombreuses impressions, le cheminement de l'œuvre de son origine à sa finalité.

Ce design graphique a été fixé dans l'entrée de la résidence.



Les deux appartements pour personnes à mobilité réduite situés au rez-de-chaussée disposent d'un petit jardinet et les trois appartements de l'étage de grandes terrasses.





Parking privatif

Pour les renseignements sur les locations, s'adresser à :

ALT'IMMO-GEST.COM 28 rue Emile Zola 57300 HAGONDANGE

Tél: 09 81 24 57 15 - 06 03 15 71 45





Les service techniques ont la parole

Droit de cité aux petits oiseaux

Repeupler nos campagnes mais aussi les villes en oiseaux est devenu une obligation pour les jardiniers qui doivent compter sur ces grands dévoreurs de chenilles et pucerons.

Dans un environnement de plus en plus transformé par l'homme, les sites de nidification naturels sont de plus en plus rares et la reproduction des oiseaux nicheurs devient très difficile.

Pour pouvoir y remédier, installer des nichoirs dans un jardin, sur un mur de maison, dans les écoles, dans les espaces verts, permettra de suppléer aux manques de cavités naturelles.

Quand vient l'hiver, lorsque la nourriture se fait plus rare et le froid menaçant, les oiseaux ont besoin d'un petit coup de pouce pour rester en forme :

- donner régulièrement de petites quantités de graines;
- nettoyer les mangeoires;
- changer l'eau des coupelles régulièrement;
- préparer un jardin accueillant avec des arbustes et arbres à fruits;
- diversifier les points de nourrissage.

Dans notre village, nous sommes fortement concernés par les chenilles processionnaires du pin et du chêne. Nous pouvons atténuer ce phénomène en installant des nichoirs pour sédentariser les mésanges à proximité des arbres atteints. Pour rappel, en octobre dernier, 60 nichoirs ont été posés dans le secteur des étangs.

La mésange, c'est l'auxiliaire de lutte préféré des jardins privatifs!

N'hésitez pas à installer des nichoirs dans votre voisinage.

Rémy Huber Responsable des services techniques et son équipe









Bienvenue Gaëlle

Depuis le 1^{er} août 2022, Gaëlle Henry a rejoint le personnel municipal, en qualité d'agent d'entretien.

Elle va œuvrer en binôme avec Virginie Lorrain, dans l'entretien et la désinfection des nombreux locaux municipaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ce métier pas toujours facile eu égard aux exigences des uns et des autres.

« Propreté au foyer vaut de l'or » (Les proverbes et dictons de la Franche Comté (1876)

Jobs d'été

Premier emploi tout en étant encore étudiant,

Première activité rémunérée,

Premier contrat de travail,

Première approche des métiers variés de la fonction publique,

Premier constat de la difficulté de certaines des tâches quotidiennes...



Bref, en juillet et août, ce sont sept étudiants âgés de 18 ans qui ont rejoint les services municipaux pour ce que l'on appelle un « job d'été ».

Pour six d'entre eux, ce fut la signature de leur premier contrat de travail dans cette future vie professionnelle qui les attend au terme de leurs études.

Ils ont pu découvrir dans chacun des services où ils ont pu œuvrer, la difficulté du travail des agents qui les encadraient. Ils ont ainsi pu appréhender la notion de «service public d'intérêt général», lors de leurs différentes missions, notamment le désherbage des rues, l'entretien des espaces verts et des cimetières, la préparation des festivités du 13 juillet, le nettoyage et la désinfection des écoles, de la salle des fêtes, certains travaux administratifs etc, en affrontant pour certains la période caniculaire que nous avons vécu dernièrement.

Bravo à tous ces jeunes volontaires qui ont tous été retenus suite à leur postulation, pour une période de deux semaines de 35 heures chacune et qui ont fait montre d'intérêt dans les tâches confiées.

L'approche de différents corps de métiers leur a fait prendre conscience que le quotidien de nos agents n'est pas toujours facile, que certaines tâches sont bien ingrates; ils ont pourtant tous fait preuve de bonne volonté et le salaire reçu en échange de leur travail leur a fait prendre conscience que « tout labeur donne du profit », et que « le bavardage ne produit que disette ».

Alors que leur souhaiter à l'aube de la vie étudiante qui s'offre à eux si ce n'est

qu'elle soit emplie de réussite.











Fanny Aresi

Bonne route à Antoine, Mathis L., Manon, Camille, Mathis R., Fanny, Charlotte sur la voie qu'ils ont choisie.

Vivre à Argancy

Quand l'argent du contribuable part en fumée

De jeunes inconscients signalés en mairie ont mis le feu dans une poubelle de l'aire de jeux.

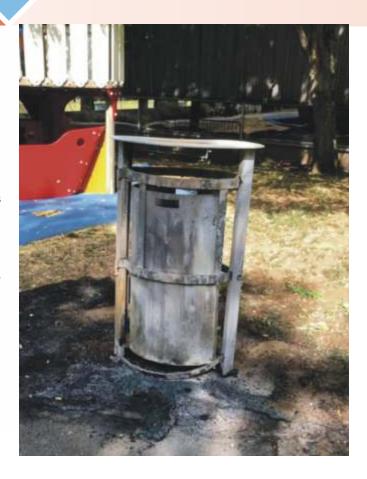
Une plainte a été déposée.

Le respect de notre environnement est l'affaire de tous.

Restons les uns, les autres, attentifs afin que ce genre de comportement ne se reproduise plus.

Soyez-en remerciés.

Stop aux incivilités!



Commémoration du 8 mai

La commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée en intercommunalité à Trémery.









Une comédie pour célébrer les papas et les mamans

Le 11 juin, à l'occasion de la fête des mères et des pères, la municipalité a invité au théâtre les habitants d'Argancy-Olgy-Rugy, pour assister à une comédie intitulée « La perruche » interprétée par la compagnie les Complices.



Olivia Leherissey et Fabien Medina de la compagnie Les Complices

Cette pièce retrace l'histoire d'un couple qui attend des amis pour le dîner mais ces derniers n'arriveront jamais. Le couple va alors commencer à se disputer et, par l'enchaînement de quiproquos, remettre en cause leur propre union.

Drôle, parfois caustique, cette comédie a fait beaucoup rire le public qui s'est certainement un peu reconnu dans cette tranche de vie à deux.







Avant que le spectacle commence, Jocelyne Emmendoerffer, maire, a accueilli les spectateurs par quelques mots : « Après une accalmie de l'épidémie, cette initiative de la municipalité a pour objectif de laisser derrière toutes les tracasseries du passé pour se tourner vers un avenir plus joyeux.

La fête des mères et des pères est ainsi l'occasion rêvée pour retrouver un peu de légèreté. »

Dans son discours, elle a mis à l'honneur les associations du village qui « oeuvrent constamment pour redonner, par les animations qu'elles proposent, la convivialité que nous cherchons tous à retrouver. Qu'elles en soient remerciées. »

A l'issue de la pièce, les mamans et celles en devenir ont reçu une rose et les papas et futurs papas une parure de stylos.

Vivre à Argancy

18 juin 2022 Feu de la saint-Jean



Les bénévoles de l'interassociation qui a organisé cette manifestation, pour le plus grand plaisir des habitants d'Argancy.







3 juillet 2022

4° vélo gourmand de Rives de Moselle

Le plaisir des jambes et des papilles!

Dimanche 3 juillet 2022, 180 cyclistes ont pris le départ du 4° vélo gourmand organisé par Rives de Moselle.

Rendez-vous a été fixé à 9 heures sur le parking de la salle des fêtes d'Argancy où un café et une part de tarte au sucre ont donné l'énergie nécessaire pour parcourir les 32 kilomètres de la balade.

Une halte pour l'apéritif attendait les participants à Flévy.

Le déjeuner s'est déroulé au bord de l'étang de la Balastière à Hagondange, au son de l'orchestre Guinguette Jo Badin.

Enfin, retour à la case départ pour déguster le dessert au rythme du triporteur des années 80 et avec le fameux Vélo Smoothie.

Le soleil étant de la partie, la journée a été très réussie.















Vivre à Argancy

9 juillet 2022 Baptême républicain de Marceau Joachimowicz

C'est en mairie que Jocelyne Emmendoerffer, maire, accompagnée de Guy Neveux, 1^{er} adjoint, a procédé au baptême républicain du petit Marceau.

Le baptême républicain qui peut être célébré à tout âge, permet aux personnes non croyantes de fêter la naissance d'un enfant, sans le côté religieux. Il est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs de la République.

C'est un décret du 20 septembre 1792 qui a instauré l'Etat civil laïc afin de lutter contre l'influence du clergé. Le baptême civil aussi appelé baptême républicain, dont l'instigateur serait Camille Desmoulins a quant à lui, été institué le 8 juin 1794.

C'est un acte purement symbolique: le parrainage civil n'a aucune valeur légale. Le parrain et la marraine s'engagent à accompagner et à soutenir l'enfant dans sa vie future mais cet engagement est purement moral et privé.

Un registre honorifique conservé en mairie a le mérite de laisser une trace de cette cérémonie puisqu'aucune inscription sur le livret de famille n'est permise.



Avant de féliciter la famille et de souhaiter le meilleur à Marceau dans sa vie républicaine, Jocelyne Emmendoerffer lui a épinglé, sur sa chemise, une rosette bleu-blanc-rouge afin de donner un caractère officiel à cette sympathique cérémonie.

Enfin, un acte de parrainage civil a été remis aux parents.

Félicitations à Marceau et à sa famille.

13 juillet 2022

Fête Nationale

En pluricommunalité (Ay-sur-Moselle, Argancy, Trémery, Flévy et Ennery)

Argancy était, cette année, la commune organisatrice des festivités du 13 juillet 2022.

Un temps magnifique s'est invité au spectacle et les spectateurs sont venus en nombre assister au feu d'artifice mis en scène par la société Aquarêves.

La municipalité remercie chaleureusement les membres de l'Interassociation pour leur investissement tout au long de cette soirée.



Le feu tiré en retard!

Les communes participantes bénéficient d'un transport vers le site organisateur. Transdev, autocariste, avait été choisi pour le transport des spectateurs d'Ennery, Flévy, Trémery, Ay-sur-Moselle et Rugy.

Malgré une organisation réglée au millimètre, il a fallu faire face à la défection de Transdev, sans avertissement de sa part, ce qui a retardé le tir de 45 minutes.

Une solution de secours a été trouvée et les spectateurs de chaque commune, ont pu, malgré cet aléa, assister à un magnifique spectacle.

30 juillet 2022 Inauguration de la fête patronale

La fête patronale est de retour!

Lors de son discours d'inauguration, Jocelyne Emmendoerffer, maire, a remercié Michaël Voinçon, président de l'US Argancy, organisatrice de la manifestation ainsi que les bénévoles pour leur implication sans faille, leur dynamisme et leur engagement au service de tous, afin : « que la commune ne devienne pas un village dortoir et conserve la convivialité qu'on lui connaît ».

Elle a également remercié les forains « qui ont retrouvé la route du village amenant le divertissement populaire qu'apporte une fête forgine. >>

«La fête d'Argancy est devenue une tradition dont l'engouement ne se dément pas ; petits et grands aiment se retrouver, les uns pour un tour de manège, les autres pour partager un moment de convivialité dont nous avons tous tant besoin, autour d'un repas et de quelques pas de danse... »

Extrait du discours de Jocelyne Emmendoerffer, maire

«Le temps des fêtes répand une couche de bonheur sur ce monde et nous fait voir les choses plus belles et plus douces. »

Norman Vincent Peale



Vivre à Argancy

Fin août
Passage du jury des maisons fleuries





Le jury des maisons fleuries est passé dans le village pour évaluer les réalisations de chacun.

Appel à bonne volonté

Le jury actuel composé exclusivement de femmes, serait heureux d'accueillir des hommes afin que des regards masculins apportent un complément d'appréciations lors des prises de décision.

Si vous êtes intéressé, faites-vous connaître en mairie.

Chaque habitation a été notée selon la grille suivante :

Critères	Description	Points		Note globale	
		Note	Maxi	Note	Maxi
Vue d'ensemble	Effet visuel de l'ensemble		5		10
	Harmonie de l'aménagement		5		
Fleurs vivaces ou annuelles et jardinières ou suspensions	Quantité		2,5		10
	Variétés		2,5		
	Harmonie des couleurs		2,5		
	Bon choix de l'emplacement		2,5		
Propreté			5		
Matériaux inertes	Eléments décoratifs - Contenants		5	20	20
Créativité	lmagination et créativité		5		20
Bonus coup de coeur	Thème « le potager »		5		
		ТО	TAL		40

Une fin d'année scolaire bien remplie avant de ranger les cartables pour les vacances

Bilan positif pour l'activité équitation

Les élèves de grande section se sont déplacés une fois par semaine au centre équestre «Le Grand Chêne» de Guénange pour mener une activité équitation, riche en émotion et en sensation autour des poneys.

Mieux comprendre d'autres êtres vivants, respecter leur environnement, respecter les autres, l'animal, se sentir responsable... tels sont les grands objectifs qui ont amené la maîtresse de grande section de l'école maternelle d'Argancy, Mme Sellès, à proposer cet apprentissage aux élèves.

A l'issue de ce travail, les élèves ont passé un «brevet équitation» sous l'égide de leur moniteur. Puis, les élèves ont invité leur famille à une courte cérémonie de remise des diplômes suivie d'un goûter convivial.

Cette action a pu être menée grâce à une subvention exceptionnelle de la Municipalité pour le transport, une participation de la coopérative de la classe et la participation des parents. Un grand merci également aux parents accompagnateurs!

Chante Voie Lactée

Tous les élèves de la maternelle d'Argancy se sont rendus dans la salle de spectacle le Gueulard Plus à Nilvange afin d'assister à une comédie musicale imaginée et réalisée par des artistes en résidence à Nilvange.

Un joli voyage poétique dans l'espace a enthousiasmé tous les spectateurs.

Les comédiennes ont su adapter et interpréter avec talent ce spectacle vivant et musical, accompagnées d'une marionnette haute en couleurs, pour le plus grand plaisir des élèves.

Ceux-ci sont restés passionnés et attentifs tout au long du déroulement du spectacle.

Cette sortie a été financée par les familles et la coopérative scolaire, le transport ayant été intégralement pris en charge par la commune d'Argancy.









Mémoire de la Grande Guerre

Après voir lu en classe "Mon père, soldat de 14-18" de Christophe Malavoy, les élèves du CM 2 d'Argancy sont partis à la découverte des traces laissées par cette guerre sur les terres proches de Verdun. Dans cette journée consacrée au devoir de mémoire, ils étaient accompagnés par des membres de l'association des Anciens combattants d'Ennery et environs.

Ils ont réalisé les dures conditions de vie des Poilus dans la tranchée de Chattaincourt. Ils se sont recueillis à l'Ossuaire de Douaumont et dans un village détruit. Pour clore cette journée, ils ont visité la Citadelle de Verdun pour comprendre son rôle dans la bataille éponyme.

Les élèves sont rentrés conscients des sacrifices des combattants de cette guerre qui devait être la dernière.





Tournoi de golf

Après un cycle de six séances d'entraînement, le golf a été un sport très apprécié des élèves de CM 2.

Ils ont découvert le matériel et ont surtout appris les différents gestes techniques.

Ainsi, ils ont participé au tournoi scolaire de la Mirabelle d'Or dans le superbe cadre de la Grange aux Ormes à Marly.

Ils ont effectué un parcours et ont pu voir de véritables golfeurs professionnels s'affronter dans le cadre du Tournoi officiel.

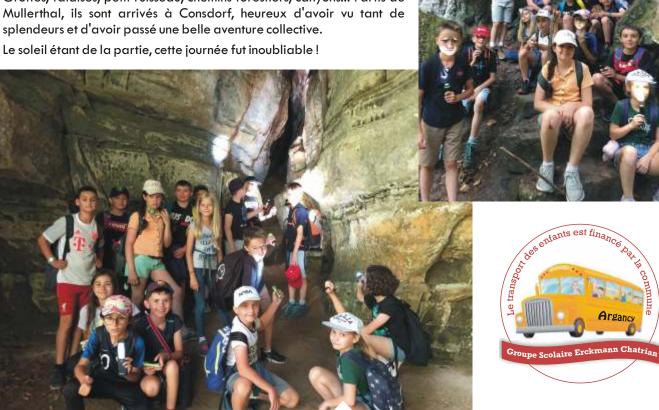
A la fin de cette belle journée, ils sont rentrés en tenant fièrement la coupe de la victoire!



Marche dans le Mullerthal

Pour terminer cette année scolaire, les élèves des classes de Mmes Jung et Gobet se sont rendus dans la Petite Suisse luxembourgeoise pour s'adonner à une sortie d'une quinzaine de kilomètres. Cette sortie en pleine nature clôturait le cycle de marche de cette année. Pendant celle-ci, les élèves ont marché un peu plus de 200 km cumulés, chaque lundi, aux alentours de leur école. Mais là, changement de décor : ils ont découvert les merveilleuses créations naturelles qui émaillent le Mullerthal Trial.

Grottes, falaises, petit ruisseau, chemins forestiers, canyons... Partis de Mullerthal, ils sont arrivés à Consdorf, heureux d'avoir vu tant de



Départ des élèves de CM 2 vers le collège

Souligné différemment cette année

Au sein de l'école élémentaire, c'était devenu une tradition chaque année, pour la municipalité, de remettre aux élèves du CM 2 (classe de Mme Gobet) qui quittent le groupe scolaire Erckmann Chatrian, un dictionnaire et une calculatrice, le tout suivi d'un goûter.

Le covid s'étant invité en 2020 dans le déroulement de cette manifestation, le goûter a dû être remplacé par quelques friandises.

Un livre intitulé « 1000 QUESTIONS REPONSES » permettant aux élèves de vérifier les connaissances acquises tout au long de leur scolarité à Argancy, a également remplacé le traditionnel dictionnaire que beaucoup d'enfants délaissaient depuis l'arrivée d'internet et des téléphones portables.

Or cette année, des difficultés d'approvisionnement, notamment des livres, n'ont pas permis la réalisation de cette manifestation avant la fin de l'année scolaire.

Un courrier personnalisé a dû être adressé à chaque enfant, les invitant à venir en mairie retirer leur livre, calculatrice et friandises qui leur étaient destinés, ce qu'ils n'ont pas manqué de faire.

Gageons que l'année prochaine, nous n'aurons pas à connaître ces désagréments de livraison, totalement indépendants de notre volonté.

En tout cas, l'ensemble de l'équipe municipale souhaite à tous ces futurs collégiens, pleine réussite dans leurs études.







« Apprendre c'est déposer de l'or dans la banque de son esprit » Shad Helmstetter























Félicitations à:

Thomas Bauler
Leanne Buffa
Wanda-Lou Courgey
Martin Decamps
Marius Didier
Emma Ebersviller
Maxence Hennequin
Mathis Henry

Hayden Klein-Meunier
Luca Lajoux-Piovesana
Axel Lorphelin
Alexis Maire
Elisa Marth
Sarah Martin
Sacha Ordener
Antoine Walter
Jules Wilhelmy





Groupe Scolaire

ler septembre Rentrée des classes



En maternelle

La rentrée de l'école maternelle s'est faite tout en douceur. Les institutrices avaient prévu une petite collation pour permettre aux parents de faire connaissance et aux enfants de s'approprier les lieux.

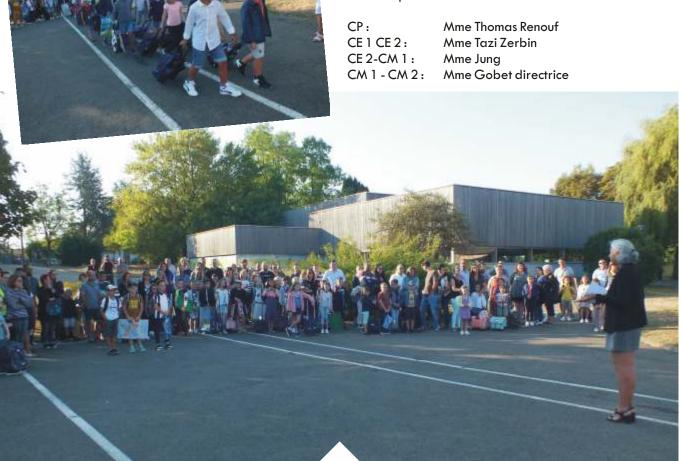
L'école maternelle se compose de 2 classes pour 46 élèves. Mme Sellès, directrice, s'occupe de 12 petits et de 12 grands. Mme Dorn et Mme Hector ont la charge des 22 moyens.

Elles sont assistées dans leur tâche par Mme Chopé et Mme Hubert, ATSEM.



En élémentaire

75 enfants sont inscrits à l'école élémentaire. Ils sont répartis dans 4 classes :



Périscolaire

Multi-accueil Cantine Mercredis ALSH périscolaire ALSH extrascolaire Séjours

www.cias-rivedroite.fr

CIAS de la Rive Droite 2, rue des écoles 57300 TREMERY

Tél: 03 87 40 12 00 contact@cias-rivedroite.fr



Le CIAS propose un accueil périscolaire à Argancy:

matin: 7h30 - 8h20
 midi: 11h45 - 13h30
 soir: 16h15 - 18h00

Les mercredis éducatifs ainsi que les centres aérés sont organisés à Ennery.

Pour les plus jeunes, le CIAS a mis en place un accueil spécifique «L'univers des Patabules» géré par la Croix Rouge Française.

Tél: 03 87 40 10 25

Séjour ski 2023 A Seytroux du 18 au 25 février 2023 Ouvert à partir du CE2 jusqu'à la 3° 60 places maxi!

Une crèche multi-accueil à Talange

Tout'P'tits Rives, tel est le nom de la nouvelle crèche initiée par Rives de Moselle sur la commune de Talange. Elle accueille les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus.

Les enfants sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire composée d'une infirmière puéricultrice, d'auxiliaires de puériculture, d'éducatrices de jeunes enfants et d'auxiliaires de crèche

Une convention a été signée avec toutes les communes du territoire. Les familles d'Argancy peuvent donc, dans la limite des places disponibles, bénéficier de ce nouveau service.

- 60 places
- Ouverte de 7h00 à 18h30
- Tél: 03 56 69 00 00



Collège Paul Verlaine de Maizières-lès-Metz

Effectifs du Collège Paul Verlaine par commune membre pour la rentrée 2022/2023 :

Argancy: 43
Ennery: 110
Fèves: 41
Hauconcourt: 17
Maizières-lès-Metz: 571
Semécourt: 37
Total: 819



Bibliothèque



Horaires d'ouverture

Mardi: 15h30-18h00 Mercredi: 14h00-19h00 Vendredi: 15h30-18h00



Bibliothèque municipale d'Argancy

Au programme

Mercredi 21 septembre

17H:atelier

Création de constellations sur des pages grâce au passage de la lumière. Animé et créé par la plasticienne Morgane Britscher.

- Tout public à partir de 5 ans
- Durée: 2 heures

Mercredi 28 septembre

17H:atelier

Réalisation d'un système solaire

- A partir de 7 ans
- Durée: 1h30

Séance animée par Brigitte et Dominique

Noël en Moselle - Spectacle gratuit

Samedi 17 Décembre 2022 à 10h30 à la bibliothèque

Pour les bébés et maternelles

Un spectacle de contes, accordéon, chansons et théâtre d'objets présenté par Geneviève Wendelsli

Une souris se réveille... la neige craque, le vent souffle, un traîneau glisse, le feu crépite, une théière danse sur la table...



Ce spectacle est offert par le département dans le cadre de la manifestation Noël en Moselle.

On s'amuse aussi beaucoup à la bibliothèque



L'équipe gagnante de la 1 ere session de l'escape box



L'équipe gagnante de la 2^e session de l'escape box



Les activités jeux lors de la dernière séance d'animation



Les fidèles participants de la bibliothèque entourés de Dominique et de Sylviane



Dominique raconte une histoire lors de la fête des enfants

Reprise du cercle de lecture

Le cercle de lecture animé par Liliane se réunit un mardi par mois de 14h00 à 16h00.

Rendez-vous le 4 octobre 2022.

Contact:

Liliane Zannol: 03 87 77 84 13

A vos agendas

Réservez d'ores et déjà le 27 novembre 2022 Repas des aînés



Ecole intercommunale de musique et de danse



Ecole Intercommunale de Musique et de Danse 8 rue du Château - Ennery Courriel : eimd.secretariat@gmail.com

Pour tous renseignements et inscriptions : Tél : 03 87 71 89 20

L'école de musique sort de ses murs

Que serait la pratique musicale sans public ? Les élèves de l'école ainsi que leurs professeurs se produisent régulièrement sur scène.

Bibliothèque en scène

Dans le cadre du projet "Bibliothèques en scène" initié par le Conseil Départemental de la Moselle, les musiciens de l'ensemble junior de l'EIMD ont participé à un concert à la bibliothèque municipale d'Ennery le 20 Mai 2022.



Le solfège n'est plus un problème!

Aujourd'hui, l'apprentissage du solfège est devenu ludique et n'est plus un frein à l'envie d'apprendre à jouer d'un instrument.

Appelé formation musicale, cet enseignement est indispensable pour l'apprentissage de la musique. Le contenu des cours de premier cycle a évolué et inclut du chant, des percussions corporelles et est moins dissocié de la pratique instrumentale. Les élèves sont également répartis par groupes de niveau, pour que chacun puisse se sentir à l'aise.

Concert à Yutz

Vendredi 3 juin, le groupe de musique actuelle de l'école s'est produit sur scène, lors de la soirée pop rock qui a rassemblé des groupes amateurs des Écoles de Musique de Yutz, Ennery, du Val de Fensch et du Conservatoire de Thionville.



Les associations ont la parole

Donneurs de sang bénévoles de la rive droite

Argancy, Ay-sur-Moselle, Chailly-lès-Ennery, Ennery Flévy, Malroy, Rurange-lès-Thionville, Montrequienne, Trémery

Toujours mobilisés

Faire la promotion du don, informer, accueillir les donneurs de sang dans les meilleures conditions lors des collectes sont les objectifs permanents de notre amicale.

Les résultats de nos collectes de ce début d'année nous confortent dans nos actions. Toutefois, les années passent et nous perdons chaque année des donneurs par limite d'âge, par contre-indications médicales temporaires ou permanentes.

Le don de sang est un acte généreux, intergénérationnel. Aujourd'hui je donne, demain je reçois. Faire connaître ce pouvoir, celui de sauver des vies, est important pour permettre à notre système français, basé sur un acte bénévole, de perdurer.

«En une heure, je peux sauver trois vies!»

Les prochaines collectes sur notre secteur :

- 19 septembre de 15h30 à 19h00
 MJC Ay-sur-Moselle
- 22 novembre de 15h30 à 19h00 Flévy salle intercommunale

Donner son sang, c'est offrir la vie.

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de la rive droite Ennery et environs édite une publication pour rendre compte de son activité sur son secteur. Cette publication est uniquement numérique. Elle s'adresse à toute personne qui le souhaite. Pour la recevoir, une simple demande à notre adresse mail:

adsb.enneryetenvirons@gmail.com

Besoin d'en savoir plus, le site de l'EFS:

https://dondesang.efs.sante.fr

Argancy le 16 mars 2022:

- 66 inscrits;
- 55 poches prélevées;
- 4 personnes ((premier don)).

La collecte sur rendez-vous (dondesang.efs.sante.fr ou l'appli Don de sang) est appréciée par une majorité de donneurs. L'organisation mise en place par l'EFS (Etablissement Français du Sang) a toutefois permis d'accueillir 12 personnes qui n'avaient pas réservé de plage horaire. Une collecte réussie grâce à une belle mobilisation.

Cependant, dans notre département comme partout en France, L'EFS s'inquiète d'une baisse de fréquentation sur de nombreuses collectes. Sur notre secteur, les objectifs fixés par l'EFS ont presque été atteints. Depuis le début de cette année, 239 personnes, dont 17 pour un premier don, se sont présentées. 213 poches ont été prélevées pour un objectif attendu de 215 poches.

Le comité

Présidente : Christine Hoffmann Tél : 06 98 60 67 57

Vice-Président : Alain Hottier (communication)

Trésorier : Norbert Hoffmann
Trésorière adjointe : Marie-Thérèse Perrin
Secrétaire : Marie José Schoumacker

Assesseurs : Denise Gigleux Sylvia Lejeune Elfriede Noirant Alain Husson Alain Munini



Police municipale mutualisée

Ay-sur-Moselle, Ennery, Argancy, Chailly-lès-Ennery, Charly-Oradour, Malroy

Un nouveau policier renforce l'équipe

Avec son arrivée le 29 août, Mickaël C. vient renforcer l'effectif de la police municipale mutualisée qui est maintenant au complet avec 5 agents.

Cet ancien surveillant pénitentiaire sera présent, pour plusieurs mois, uniquement sur Argancy, Olgy et Rugy. Il sera votre interlocuteur privilégié. N'hésitez pas à venir à sa rencontre.

Sa présence accentuée sur la commune permettra de continuer à préserver le cadre de vie de tous. Il veillera à l'application de certains arrêtés municipaux en vigueur, comme le respect des hauteurs de plantations, l'entretien des trottoirs et les problèmes liés aux déjections canines.

Malgré la rentrée, l'opération tranquillité vacances reste valable toute l'année.

Frédéric Allary Responsable de la Police municipale mutualisée



Appel à candidature Réserve communale de sécurité civile

La municipalité recherche des bénévoles pour aider en cas de situations graves et exceptionnelles

Dans le cadre de la création d'une réserve communale de sécurité civile selon les conditions fixées par les articles L. 724-1 à L. 724-14 du code de sécurité intérieure et fondées sur le principe du bénévolat, la commune recherche des personnes soucieuses de venir en aide à la collectivité dans le cadre d'évènements exceptionnels imprévisibles.

Vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie.



Quelle est le rôle de la sécurité civile?

La sécurité civile exerce des missions en complément de celles dévolues aux services publics de secours d'urgence en cas d'événements particuliers qui excèdent les moyens habituels

Pour cela, elle participe au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique des opérations de secours et à la sauvegarde des populations et au rétablissement des activités. Elle peut également contribuer à la préparation de la population face aux risques.

Exemples de missions

- Information préventive des populations face aux risques.
- Recensements des personnes dépendantes à mobilité réduite ou médicalement assistées.
- Inventaire des ressources (alimentation, vêtements...)
- Aide aux sinistrés.
- Accueil des personnes dans un centre d'hébergement
- Distribution de ravitaillement...
- Aide aux démarches et formalités administratives et déclaration d'assurance.
- Surveillance de site (cours d'eau en crue, digues...)
- Prévention des pillages...

Actualité

Gens du voyage - Citoyens Français Itinérants

Dimanche 4 septembre, une communauté des gens du voyage s'est installée en toute illégalité dans la zone des étangs au niveau du terrain de baseball, terrain de foot.

25 caravanes ont pris possession des lieux grâce à une barrière laissée ouverte par des utilisateurs autorisés peu soucieux de ce que ce manquement engendre:

- · déplacement de gros blocs de pierres;
- sciage de branches d'arbres;
- utilisation en toute impunité des voies vertes.

Plainte a été déposée auprès de la gendarmerie, le Préfet alerté par lettre recommandée avec accusé de réception, Rives de Moselle, prévenue au vu des voies vertes empruntées, la gendarmerie, la police municipale missionnées.

Un médiateur de la Préfecture fait toutefois la liaison entre la mairie et les C.F.I. pour trouver un terrain d'entente acceptable afin que cette intrusion et installation illégale ne puisse perdurer.

Si je peux comprendre la colère et l'agacement de certains de nos administrés, tout est mis en œuvre pour que cette cohabitation temporaire, prévue semblerait-il jusqu'au 28 septembre 2022, se passe dans des conditions sécuritaires optimales.

Une procédure d'expulsion n'accélérerait pas le départ de cette communauté si ce n'est qu'elle ferait engager des frais à la commune.

Seul le Préfet a la possibilité d'ordonner l'expulsion d'urgence, ce qu'il n'a pas fait au moment de la mise en imprimerie de ce bulletin.

En conclusion, si la municipalité que je représente, ne cherche nullement à se dédouaner, sachez simplement que les maires de nos petites communes sont totalement impuissants par rapport à ce phénomène qui devient récurrent sans que nos autorités supérieures prennent conscience de cette situation.

Jocelyne Emmendoerffer, maire



Environnement



Comment réduire sa facture d'énergie?

Zoom sur... Les petits gestes qui changent tout

Nous avons évoqué dans notre numéro 104, les gestes à faire ou à proscrire dans l'utilisation d'un réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle et lave-linge, mais ce n'est pas tout!

Quand je cuisine

- Je mets un couvercle sur la casserole pendant la cuisson.
- J'évite le micro-ondes pour décongeler (vos aliments peuvent décongeler au réfrigérateur... certes moins rapide mais il n'y a pas de consommation d'énergie supplémentaire).
- J'attends que les plats soient refroidis avant de les couvrir et de les mettre au réfrigérateur.
- Pendant la cuisson, je n'ouvre la porte du four qu'en cas de nécessité.
- Je vérifie régulièrement les joints du four (si un joint est défectueux, le changer évite les déperditions de chaleur et une surconsommation pouvant aller jusqu' à 30%).

Partie 2







Le chauffage et l'eau chaude

- Je baisse la température (au-delà de 20°C, chaque degré de plus coûte en moyenne 7 % sur la facture de chauffage). Dans un logement bien isolé, on est confortable à 19° dans les pièces de vie en journée. La nuit, la température idéale des chambres est de 16°.
- J'utilise un thermostat d'ambiance et je m'équipe d'une programmation (et je peux réduire ma facture de 15 % en utilisant un thermostat d'ambiance bien placé et parfaitement programmé).
- J'équipe mes radiateurs hydrauliques de vannes thermostatiques qui permettent un réglage de la température pièce par pièce.
- Je purge régulièrement les radiateurs hydrauliques.
- Je mets le chauffage en mode hors gel en cas d'absence de plus de 2 jours.
- Je bascule ma chaudière individuelle en mode « eau chaude seule » pendant l'été.



Appareils électriques et éclairages

- J'utilise des multiprises pour débrancher les appareils (en mode veille, les appareils continuent de consommer de l'énergie).
- Je ne laisse pas mes chargeurs branchés quand ils ne sont pas en fonctionnement.
- J'utilise des ampoules basse consommation.
- J'adapte la puissance de l'éclairage à chaque usage : toutes les activités ne nécessitent pas la même intensité lumineuse (repas, lecture, tricot, travail de précision, etc...).
- J'optimise l'éclairage naturel : un bureau ou un coin lecture placés à proximité d'une fenêtre limiteront l'utilisation de l'éclairage artificiel.

Le chauffage au bois

L'utilisation et l'entretien d'un chauffage ont une grande importance. Réalisée dans de mauvaises conditions, la combustion du bois émet plus de polluants (comme des particules fines par exemple) qui contribuent à la dégradation de la qualité de l'air et viennent s'ajouter aux autres sources de pollution (transports, industries...)

Bien utilisé, le chauffage au bois garantit un logement plus confortable et un appareil efficace pour longtemps.





L'accès aux déchetteries est réservé aux particuliers et devient interdit aux professionnels

Entreprises, artisans, professionnels, à partir du 1^{er} octobre 2022, les déchetteries communautaires seront exclusivement réservées aux particuliers.

Ennery, Maizières-lès-Metz, Richemont et Talange

Vous devrez donc utiliser les services de déchetteries professionnelles plus adaptées à vos besoins et problématiques : rapidité de vidage, nature et volume des déchets pris en charge, traçabilité des flux, horaires d'ouverture...

EGLOG : rue du port - Talange Déchets du BTP, bois, gravats, déchets verts Tél : 03 87 30 46 34

CITRAVAL : chemin de Ramonville - Rombas Tous types de déchets Tél 03 87 67 84 08

SUEZ : boucle des Dinandiers - Fameck Tous types de déchets Tél : 03 82 59 53 40

HAGANIS : rue de la Mouée - Metz Bois, gravats, déchets verts, encombrants, D3E Tél : 03 87 34 64 60

Déclarations préalables

Demandeur	Adresse des travaux	Nature des travaux	
Pull Elodie	16 rue des Prés à Argancy	Mise en peinture du portail	
Stéphan Laurence	12 rue des Pinsons à Argancy	Piscine Pergola + remplacement d'une haie végétale par une clôture en aluminium	
Ecurie d'olgy	6 rue de Metz à Olgy	Remplacement de la toiture	
Hiesiger Fanny	13 rue des Bouvreuils à Argancy	Une clôture en agglo et une clôture en bois	
Fuchs Marc-Antoine	45 rue de Metz à Olgy	Remplacement des menuiseries extérieures	
Alkama Nasser 37 rue Jean-Pierre Pêcheur à Woippy	9 rue de la Moselle à Olgy	Ravalement de façade	
Bonnain Laurent	2 rue des Ormes à Argancy	Remplacement de la toiture	
Joachimowicz Guillaume	1 rue des Pêcheurs à Argancy	Muret	
Mahe Christophe	9 rue des Vignes à Rugy	Installation d'une climatisation	
Thiry Pascal	23 rue de Metz à Olgy	Changement des menuiseries extérieures et volets	
Martin Thibault	22 rue de Malroy à Olgy	Piscine	

A noter

Quels que soient les travaux extérieurs effectués sur votre bien (ravalement de façade, changement de menuiseries, chalet de jardin, véranda, etc), ceux-ci doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable en mairie pour être en conformité avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.

Si vous n'êtes pas en conformité, vous pouvez régulariser en vous présentant en mairie. A défaut, c'est l'article 40 du code pénal qui s'applique.

A la fin du chantier, vous devez déposer en mairie une déclaration de fin de travaux.

-----STOP INFOS----

Nouvelles entreprises

PINK CASTOR PRODUCTION

Rue de Bussière Espace Jean-Paul Vetzel 57640 ARGANCY Tél: 07 50 48 85 47

I-CARE FRANCE

Rue de Bussière Espace Jean-Paul Vetzel **57640 ARGANCY** Tél: 06 28 71 07 60

Etat civil

Naissances

Adriana Rauscher née le 26 avril 2022 Valentin Botzem né le 26 avril 2022 Elias Dangelser né le 6 juin 2022 Samuel Klein Meunier né le 16 juin 2022 Naël Bach né le 16 juin 2022 Tiago Steffen né le 25 juillet 2022 Leone Lenoir né le 31 juillet 2022 né le 5 août 2022 Jonas Lecarpentier Sacha Piekarek né le 21 goût 2022

PACS

Tom Boyer et Camille Liodenot pacsés le 23 mai 2022 Mégane Pisani et Marion Muller pacsés le 21 juillet 2022

Décès

Marie-Christine Spizzica décédée le 14 juin 2022



Garde des médecins Tél : 08 20 33 20 20

Urgence dentaire

Tél: 15 (pour obtenir la liste des dentistes de garde)

Tél : 03 87 56 46 46 7 j/7 de 8h30 à 16h00

Hôpital d'instruction des armées Legouest Rue des Frères Lacretelle - 57070 Metz



Mariages

Romain Spierckel et Sophie Toffoli mariés le 4 juin 2022

Arnaud Vetzel et Coralie Chainel mariés le 2 juillet 2022

Abilio Malheiro Martins et Patricia Nade mariés le 2 juillet 2022

Michel Chicoix et Isabelle Rouchel mariés le 6 août 2022

Christian Jacquet et Corinne Laurent mariés le 3 septembre 2022

Arthur Vécrin et Laure Leupold mariés le 10 septembre 2022



Inscription noces d'or

Vous fêtez vos noces d'or, de diamant ou plus encore, signalez-vous en mairie! Une surprise vous sera réservée.



Si vous déménagez

Vous devez vous inscrire à la mairie de votre nouveau domicile avec votre livret de famille et une pièce d'identité. Attention, cette inscription n'est pas automatique, même si vous avez déposé un permis de construire ou inscrit vos enfants à l'école.

Si vous déménagez tout en restant dans le village, vous devez également prévenir la mairie.



Prochaines manifestations

27 novembre 3 et 4 décembre 8 janvier 2023 Repas des anciens Concert de Noël salle des fêtes Argancy Voeux du maire à la population Municipalité Vents d'Est Municipalité

